



## ACTU HAUTE-LOIRE ET RÉGION

**POLIGNAC** Économie

# Solexia investit 710 000 euros chez le volailler Vey

Afin de favoriser le développement durable, le groupe lyonnais a signé des contrats de près de 10 millions d'euros pour moderniser ses sites de production en Auvergne Rhône-Alpes. Et lancer de nouvelles installations frigorifiques et optimisations énergétiques.

**S**olexia est un fonds d'investissement entrepreneurial lyonnais. Depuis sa création en 2005, il s'est spécialisé dans le rachat de PME positionnées sur des marchés de niche (lire par ailleurs). Pour le sous-pôle volailles, il a d'abord acquis Vey à Polignac en 2008, puis Sedivol dans le Puy-de-Dôme en 2018, et Allier Volailles en janvier. Il détient aussi les Salaisons du Val d'Allier à Langeac et Maison Chillet dans le Rhône.

### Remplacer des installations vieillissantes et potentiellement polluantes

Le groupe souhaite aujourd'hui réaliser des économies d'énergie, notamment en effaçant la consommation de gaz, grâce à la récupération de chaleur sur les compresseurs de froid.

À Polignac, c'est un inves-



La Maison Vey à Polignac a fait de son engagement en faveur de l'environnement un de ses leviers de compétitivité. Dans sa charte environnementale, elle met en avant les eaux de rejet traitées en priorité, une réflexion sur les emballages pour éviter l'usage intensif de cartons, et une surveillance accrue de sa consommation électrique. Photo Le Progrès/Isabelle DEVOOS

tissement de 710 000 euros qui est programmé ; et à Langeac, il s'élève à 2,8 millions. Les travaux devraient débuter en juillet. Au total pour les cinq sites industriels, les contrats signés avec CertiNergy & Solutions et Clauger portent sur près de 10 millions d'euros. Ils bénéficient des CEE (Certificats d'économie d'énergie) de l'État, soit une aide de

près de 7 millions.

« Solexia engage des travaux de refonte complète des installations frigorifiques et de production d'eau chaude. Nous avons décidé de n'utiliser que des gaz naturels comme l'ammoniac, le propane, le CO<sub>2</sub>, qui ont un pouvoir de réchauffement climatique en moyenne 3 500 fois inférieur aux gaz traditionnels », détaille

Loïc Perraud, directeur du pôle agroalimentaire.

Concrètement, un système de récupération de chaleur sera mis en place sur la centrale de production de froid pour chauffer les étuves, les séchoirs et la décongélation dans les salaisons, ou encore pour chauffer l'eau des échaudoirs et l'eau servant au nettoyage dans les usines de volailles. Le

gaz traditionnellement utilisé sera définitivement supprimé.

« Nous sommes convaincus qu'intégrer une démarche environnementale durable au sein de nos entreprises leur permettra d'être les leaders de demain », défend Hervé Kratiroff, président fondateur de Solexia.

**Isabelle DEVOOS**